

2016/03/PR

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 avril 2016

Le GIEC se met d'accord sur sa prochaine série de rapports spéciaux et sur le plan de travail de son sixième Rapport d'évaluation

NAIROBI, 14 avril – Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a arrêté sa stratégie et établi un calendrier pour son sixième Rapport d'évaluation et les rapports spéciaux qui seront établis dans les années à venir.

Le Groupe d'experts a répondu favorablement à la demande formulée par la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui l'avait invité à présenter un rapport spécial en 2018 sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les profils connexes d'évolution des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Il a aussi décidé d'établir deux autres rapports spéciaux: l'un sur le changement climatique et ses incidences sur les océans et la cryosphère et l'autre sur le changement climatique, la désertification, la dégradation des sols, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres. Ces rapports paraîtront dès que possible dans le cadre du cycle d'élaboration du sixième Rapport d'évaluation.

«Non seulement ces questions intéressent au plus haut point les décideurs ainsi qu'un large public, mais elles se rattachent aussi à des domaines où le GIEC, par ses évaluations, peut contribuer à clarifier les sujets abordés dans une littérature scientifique toujours plus abondante», a déclaré le Président du Groupe d'experts, Hoesung Lee, à l'issue de la 43^{ème} session du GIEC tenue à Nairobi.

«La voie est désormais toute tracée pour l'élaboration et la publication du sixième Rapport d'évaluation», a-t-il ajouté.

Le GIEC a aussi décidé d'accorder une attention particulière, lorsque les grandes lignes du sixième Rapport d'évaluation auront été arrêtées, à l'impact du changement climatique sur les villes de même qu'aux défis que celles-ci devront relever et aux perspectives qui s'offriront à elles, les uns et les autres d'un genre tout particulier, s'agissant de s'adapter au changement climatique et d'en atténuer les effets.

Les préparatifs du sixième Rapport d'évaluation proprement dit, qui devrait s'articuler autour des rapports établis par les trois groupes de travail en 2020/2021 et d'un rapport de synthèse prévu pour 2022, démarreront dans le courant de l'année.

Enfin, un appel à experts va être lancé dès maintenant en vue de définir la portée du rapport spécial sur les conséquences d'un réchauffement de 1,5 °C.

Le Groupe d'experts a été informé par ailleurs que M. Abdalah Mokssit a accepté l'offre qui lui avait été faite de devenir le Secrétaire du GIEC. M. Mokssit est actuellement directeur du Service météorologique marocain et Troisième Vice-Président de l'OMM. Il a été aussi vice-président du Groupe de travail I du GIEC, qui traite des éléments scientifiques de l'évolution du climat.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez prendre contact avec:

Le Bureau de presse du GIEC, courriel:
Werani Zabula:

ipcc-media@wmo.int
+41 79 704 2459

Suivez l'actualité relative au GIEC sur  Facebook,  Twitter et  LinkedIn

Notes à l'intention des rédacteurs

Qu'est-ce que le GIEC?

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est l'organisme international chargé d'évaluer les activités scientifiques consacrées aux changements climatiques. Il a été créé en 1988 par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et a été ratifié par l'Assemblée générale des Nations Unies. Il a pour but d'offrir aux décideurs des évaluations régulières concernant les aspects scientifiques du changement climatique, ses conséquences et les risques à venir, ainsi que les possibilités d'adaptation et d'atténuation.

Le GIEC ne conduit pas ses propres travaux de recherche, n'effectue pas de mesures climatologiques et n'établit pas ses propres modèles de climat. Il évalue chaque année des milliers d'articles scientifiques pour informer les décideurs de ce que nous savons et de ce que nous ignorons des risques liés aux changements climatiques. Il détermine les éléments sur lesquels la communauté scientifique s'accorde, ceux à propos desquels les opinions divergent et ceux qui nécessitent de plus amples recherches.

Ainsi, le GIEC ne défend pas un point de vue particulier mais offre aux décideurs un instantané de la connaissance scientifique relative au changement climatique. Ses rapports sont susceptibles d'orienter les politiques sans pour autant préconiser des choix précis. Le GIEC peut présenter différentes options aux décideurs pour les aider à atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés, mais il ne dit pas aux gouvernements ce qu'ils ont à faire.

Pour établir ses rapports, le GIEC mobilise des centaines de scientifiques – notamment son président et d'autres personnalités élues – qui travaillent à titre bénévole. Ces scientifiques et autres responsables viennent d'horizons très divers. Ils ne sont pas payés pour leur travail au sein du Groupe d'experts. Seule une douzaine d'employés permanents travaillent au Secrétariat du GIEC.

Les membres du GIEC sont les 195 gouvernements membres. Ils travaillent par consensus pour approuver les rapports du GIEC et établir ses procédures et son budget lors des réunions plénières du Groupe d'experts. Le terme «intergouvernemental» dans le nom de l'organisation traduit ce mode de fonctionnement. Tout en étant parrainé par deux organismes des Nations Unies – l'OMM et le PNUE –, le GIEC n'est pas lui-même une institution spécialisée des Nations Unies.

Les rapports du GIEC sont établis à la demande des gouvernements membres, par un certain nombre d'auteurs issus de la communauté scientifique, selon un processus approfondi et itératif de rédaction et d'examen. Des scientifiques et d'autres experts participent à ce processus d'examen en fonction du domaine de compétence dont ils se prévalent. Le Groupe d'experts approuve ces rapports au terme d'un dialogue entre les gouvernements qui les ont demandés et s'attache à collaborer avec ceux-ci et avec les auteurs. Lors de ce débat, ce sont les scientifiques qui ont le

dernier mot quant aux éventuels ajouts et modifications; toutefois, le Groupe d'expert peut décider par consensus de supprimer un élément.

Comité exécutif

Le Comité exécutif a été créé pour renforcer et faciliter la mise en œuvre, dans les délais impartis et avec l'efficacité voulue, du programme de travail du Groupe d'experts, resserrer les liens entre les groupes de travail du GIEC et l'Équipe spéciale pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre et traiter les questions urgentes appelant une réaction rapide de la part du GIEC entre ses sessions. Ses membres sont le Président et les vice-présidents du GIEC, les coprésidents des groupes de travail et les coprésidents de l'Équipe spéciale pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre. Le Secrétaire du GIEC et les responsables des unités d'appui technique font office de conseillers auprès du Comité exécutif.

On trouvera de plus amples informations à l'adresse suivante:

http://ipcc.ch/pdf/tor/TOR_ExComm.pdf

Sixième Rapport d'évaluation

Lors de sa réunion tenue à Nairobi en février 2015, le Groupe d'experts a décidé d'établir un sixième rapport d'évaluation. En octobre 2015, il a élu un nouveau bureau chargé de superviser l'élaboration de ce rapport et celle des rapports spéciaux prévus dans le cadre du cycle d'évaluation. C'est lors de sa 43^{ème} session (11-13 avril 2016) que le GIEC a arrêté son programme de travail pour le sixième cycle d'évaluation.

De plus amples renseignements, notamment des liens permettant d'accéder aux rapports du GIEC, sont disponibles à l'adresse suivante: http://ipcc.ch/home_languages_main_french.shtml.